



## AVIS PUBLIC DU SCRUTIN SCRUTIN DU 7 NOVEMBRE 2021

Par cet avis public, Me Sophie Laflamme, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs inscrits sur la liste électorale municipale que :

1. Un scrutin sera tenu **pour le district numéro 8 - du Portage**;
2. Les personnes candidates pour le poste ci-après mentionné sont :

<b>DISTRICT 8 - DU PORTAGE</b>	<b>Mario ARSENAULT</b> 24, rue Vallée, Saint-Constant, Québec, J5A 1P2
<b>CONSEILLÈRE OU CONSEILLER</b>	<b>Natalia ZULUAGA PUYANA</b> Équipe Jean-Claude Boyer 34, rue Rembrandt, Saint-Constant, Québec, J5A 0E5

3. Vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné, entre 9 h 30 et 20 h, aux dates, au lieu et en vertu des sections de vote suivants:

**Jour du scrutin : Dimanche 7 novembre 2021**

**DISTRICT NUMÉRO 8 – du Portage**  
**Pour les sections de vote : 49 à 54**

**Lieu : Centre municipal de Saint-Constant**  
**330, rue Wilfrid-Lamarche, Saint-Constant, Québec, J5A 1W2**

**Jour de vote par anticipation : Dimanche 31 octobre 2021**

**DISTRICT NUMÉRO 8 – du Portage:**  
**Pour les sections de vote : 49 à 54**

**Lieu : Centre municipal de Saint-Constant**  
**330, rue Wilfrid-Lamarche, Saint-Constant, Québec, J5A 1W2**

4. Vous devrez porter un couvre-visage à l'intérieur des lieux de vote;
5. Vous pouvez apporter un crayon de plomb ou un stylo à l'encre bleu ou noir pour marquer votre bulletin de vote;

6. Si vous êtes inscrite ou inscrit au vote par correspondance:

- La présidente d'élection doit avoir reçu vos bulletins de vote au plus tard le **vendredi 5 novembre à 16 h 30**;
- Si vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote quelques jours après votre demande, vous pourrez communiquer avec la présidente d'élection pour en recevoir de nouveaux.

7. Vous pouvez assister au recensement des votes qui sera effectué le 7 novembre 2021 après le dépouillement complet des votes vers 20h30 au Centre municipal situé au 330, rue Wilfrid-Lamarche, Saint-Constant, Québec, J5A 1W2.

Toutes les informations relatives au vote par anticipation ainsi qu'au scrutin sont également disponibles sur le site internet de la municipalité, dont l'adresse est la suivante : *saint-constant.ca* de même que dans le *Guide de l'électeur* déjà envoyé par la poste.

8. Vous pouvez joindre la présidente d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

**Présidente d'élection**

Adresse : 147, rue Saint-Pierre, Saint-Constant (Québec) J5A 0W6

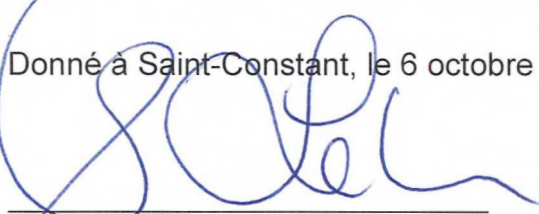
Téléphone (450) 638-2010, poste 7537 ou poste 7531

**IMPORTANT**

Tout électeur devra, au moment de voter, le jour du vote par anticipation et le jour du scrutin, établir son identité en présentant l'une des pièces d'identité suivantes:

- carte d'assurance maladie délivrée par la Régie de l'assurance maladie du Québec;
- permis de conduire ou permis probatoire délivré sur support plastique par la Société de l'assurance automobile du Québec;
- passeport canadien;
- carte de statut d'Indien;
- carte d'identité des Forces Canadiennes.

Donné à Saint-Constant, le 6 octobre 2021



Sophie Laflamme  
Présidente d'élection